

LA JUSTICE, ÇA SE PRATIQUE !

Temps estimé : 30 mn

Introduction

« C'est pas juste ! » Combien de fois avons-nous entendu cette phrase, dans la bouche des enfants.

« C'est pas juste ! » C'est aussi le cri silencieux qui sort du cœur de ceux qui font face à la pauvreté :

- Pauvreté matérielle : « Pourquoi n'ai-je pas les moyens de subvenir à mes besoins ? »
- Pauvreté relationnelle : « Pourquoi suis-je seul et abandonné ? »
- Pauvreté existentielle : « Pourquoi suis-je si mal en moi-même ? »
- Pauvreté spirituelle : « Pourquoi suis-je sans espérance ? »

Oui, comme le dit le théologien anglican N.T. Wright, « *il y a un cri pour la justice qui sort de nos cœurs* ». Un cri pour nous-mêmes mais aussi pour ceux qui, autour de nous, subissent l'injustice.

C'est d'autant plus fort que notre compréhension – intuitive ou réfléchie – du Royaume de Dieu est forte : l'écart entre ce monde déchu et notre aspiration à une création restaurée, régie par le Dieu d'amour est un contraste qui peut être douloureux, source de tensions et de souffrances.

« C'est pas juste ! » De quelle justice parle-t-on ?

- Est-ce la justice pénale, celle des juges et des avocats, fondée sur la loi ?
- Est-ce la justice sociale, cette quête d'égalité et de droit qui sépare le monde entre victimes et coupables ?
- Est-ce la justice populaire, celle qui nourrit les révoltes et renverse les pouvoirs abusifs ?
- Est-ce la justice morale, idéalisée dans notre devise nationale « Liberté, Égalité, Fraternité » ?

En fait, chacune de ces définitions pourra être mobilisée par le chrétien pratiquant la justice, mais aucune ne dit ce qu'est la justice divine. À ce sujet, la Bible nous instruit précisément.

En Deutéronome 6.25, il nous est dit : « *Pour nous la justice sera d'observer et de mettre en pratique tous ces commandements devant l'Éternel notre Dieu, comme il nous l'a commandé.* » La pratique de la justice selon Dieu, c'est d'accomplir ses commandements, commandements résumés par Jésus en deux grands commandements : « *Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. C'est le premier commandement et le plus grand. Et voici le deuxième, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* » (Matthieu 22.37-39)

Comment pratiquer ? Demandez le programme !

En partageant. Ézéchiël 18.7 nous rappelle que l'homme qui est juste donne son pain à celui qui a faim. Dans l'Église naissante de Jérusalem, la première organisation est celle du partage, des repas, des biens, en fonction des besoins de chacun. Au-delà de l'idéal qui anime cette jeune communauté, c'est bien les prémices d'une diaconie qui s'annonce, une pratique de la justice interne à l'Église qui a pour but de rééquilibrer par le partage la répartition des ressources. Ici, ce n'est pas le montant ou le bien qui sont importants, mais la réalisation sincère du commandement d'aimer son prochain, honnêtement, sans tricher (Ananias et Saphira en sont les malheureux exemples). Nous sommes rattachés les uns aux autres, dans une dépendance voulue par Dieu, une communauté où le sens du mot commun est d'offrir secours et renfort aux plus faibles, tant sur les plans matériels, relationnels que spirituels.

En posant des limites. Cela peut sembler étonnant mais une des manières de pratiquer la justice, c'est de poser des limites. Limite à l'endettement dans sa durée, limite à l'intéressement, limite à la propriété, limite à l'esclavage, limite dans les rapports entre les maîtres et les esclaves, etc. Les textes du Deutéronome et du Lévitique nous rappellent qu'aucun droit n'est absolu, que l'autre – au-delà de ce qu'il me doit – est un être humain comme moi. Poser ces limites, c'est effectivement renoncer à l'absolu de nos droits et – en ce sens – c'est un acte de justice.

Exemple : quand le SEL se mobilise contre le poids des fonds voutours aux intérêts exorbitants qui empêchent le développement des pays les plus pauvres, il ne fait qu'appliquer cette exigence de limite, souvent symbolisée par le Jubilé. C'est une façon de pratiquer la justice.

En étant vulnérables. Si pratiquer la justice, c'est partager, se limiter, alors il nous faut accepter que cela nous rend plus vulnérables. On peut légitimement se dire, en écho à Lévitique 25.20 : Qui me nourrira si je me limite, si je partage ? Nous voyons ici le peuple dire à Dieu son inquiétude. Mais là où nos sociétés occidentales répondent par des dispositifs sociaux – qui ne sont pas mauvais en soi – Dieu se pose en réponse : *« Je répandrai ma bénédiction sur vous. »* Il nous appelle à la confiance en Lui : à mettre en œuvre notre foi en Lui. Oui la pratique de la justice est intimement liée à la relation que nous avons à Dieu, à la confiance que nous lui faisons, à la mobilisation de la foi qu'Il nous donne.

Exemple : quand Maman Hélène, qui habite à Kinshasa, décide d'accueillir des enfants des rues puis des jeunes filles prostituées, elle n'a aucune idée de la manière dont Dieu va la conduire. Mais, convaincue par l'Esprit, elle quitte son travail en 2003 et se lance à plein temps et fonde l'association Bana Ya Kivuvu, partenaire du SEL. Aujourd'hui, elle regroupe 40 collaborateurs et plusieurs centaines de personnes accompagnées depuis 19 ans. Maman Hélène a fait confiance à Dieu et a avancé par la foi.

En dénonçant l'injustice. Quand le droit des plus pauvres est bafoué, quand les veuves sont opprimées, quand le migrant n'est pas accueilli, quand la vie n'est pas respectée... l'exigence de justice doit aboutir à la défense des personnes subissant des actes et des situations injustes. Jésus a dénoncé les scribes violents et abuseurs, Amos a dénoncé l'oppression de la maison d'Israël... La pratique de la justice est donc aussi une lutte, un combat contre l'injustice, par la prière, par l'engagement, par l'accueil.

En donnant à chacun une place. Le mandat créationnel en Genèse 1.28 institue un cadre de responsabilité commun à l'humanité. Il pose de fait l'exigence d'une organisation de société où chacun peut vivre et trouver sa place, contribuer à la gestion de la terre qui nous a été confiée. La terre a été donnée aux humains dans leur ensemble, pas à une minorité qui s'approprie la part de la majorité restante (comme c'est le cas aujourd'hui). C'est donc bien pratiquer la justice que d'agir au sein de nos sociétés pour une meilleure répartition des rôles et des richesses :

- Encourager la solidarité, c'est pratiquer la justice.
- Soutenir des lois plus équitables qui protègent les plus faibles, c'est pratiquer la justice.
- Trouver des moyens et des systèmes pour réduire les inégalités trop criantes, c'est pratiquer la justice.
- Protéger la création et ceux qui l'habitent, c'est pratiquer la justice.
- Renforcer les capacités des plus pauvres, c'est pratiquer la justice.

Exemple : quand le SEL permet à ses partenaires de financer des formations professionnelles puis apporte un équipement de départ pour que la personne aidée puisse lancer sa petite entreprise, le SEL agit en renforçant les capacités et en créant un espace d'opportunités qui fait terriblement défaut aux plus pauvres.

Pratiquer la justice, c'est viser le projet de société que supposait le mandat créationnel donné par Dieu à Adam et Ève, projet qui a été torpillé par l'irruption du péché. Aujourd'hui, ce mandat trace toujours une ligne de route, un cap devenu difficile à tenir car contrarié par toutes les formes que prend le péché dans nos sociétés. Car pratiquer la justice, c'est s'opposer à ceux qui commettent le péché. L'idée ici n'est pas de restaurer ce monde à un état pré-chute – une sorte de retour en Eden - mais de s'efforcer de vivre pleinement les commandements que le Christ nous a donnés : aimer notre prochain comme notre propre chair, ici et maintenant.

La pratique de la justice, un programme divin

Pratiquer la justice, c'est un beau programme. Mais s'y mettre nous confronte vite à la réalité de ce monde où la prédation, le vol, l'abus, le droit bafoué, la tricherie, la duplicité... sont malheureusement trop souvent la règle du jeu. Nous pouvons avoir l'impression que notre bonne volonté ne pèse grand-chose face aux conséquences dramatiques des actions des hommes violents et injustes.

Pratiquer la justice, c'est un programme exigeant. Qui nous confronte vite à l'échec, à la difficulté, à l'insurmontable. Face à cette situation, nous pouvons être tentés d'accuser les « autres », nous - les justes - contre tous les autres, les injustes. Ou bien être tentés de revoir nos objectifs à la baisse comme ce docteur de la loi qui demande qui est son prochain pour restreindre la liste et ainsi se « justifier » (Luc 10.29) ou ne plus y penser et finalement vivre comme l'insensé.

Pratiquer la justice, c'est un programme centré sur Jésus. Face à l'épuisement ou à la démission qui peuvent gagner tous ceux qui s'engagent sur le chemin de la pratique de la Justice, Dieu a une réponse : l'œuvre de son Fils. Pour accepter ce que Jésus-Christ nous offre, nous devons accepter que nous ne sommes pas plus justes que qui que ce soit. L'Ecclésiaste nous le rappelle : *« Certes, il n'y a sur la terre point d'homme juste qui fasse le bien et qui ne pèche pas. »* (7.20)

Le Christ - le juste parfait - a été condamné à notre place, injustement. Il est ainsi devenu celui qui a permis à Dieu d'accomplir sa justice parfaite. Jésus est notre justice, c'est Lui qui nous donne la capacité de marcher dans les sentiers de la justice, à cause de son nom.

Ce point est fondamental : oublier d'ancrer notre pratique de la justice dans la reconnaissance à Christ, en la remplaçant par exemple par la satisfaction des résultats atteints, c'est la certitude de suivre un chemin où l'épuisement, la frustration, l'amertume tiendront une plus grande place. Trop de personnes engagées auprès des plus pauvres, à titre bénévole ou professionnel, dans le social comme l'humanitaire, ont effectivement marché au début par la foi, dans la reconnaissance de l'œuvre du Christ. Mais avec les années, la charge, les responsabilités, les activités ont pris le dessus. On croit souvent que c'est uniquement le premier feu qui s'est éteint alors que c'est aussi l'ordre de nos priorités qui s'est inversé. Rien ne renouvelle autant nos forces que de se tenir dans la reconnaissance au Christ et dans la dépendance au Saint-Esprit.

Pratiquer la justice, un programme dont nous sommes les premiers bénéficiaires. Chaque fois que nous regardons au Christ, rappelons-nous qu'avant de pratiquer la justice, nous sommes d'abord les bénéficiaires de celle que le Christ a pratiqué à notre égard.

Le Bon Samaritain qui se montre le prochain de celui qui était tombé au milieu des brigands, c'est d'abord et avant tout Jésus lui-même ! Il nous faut accepter de nous laisser soigner/restaurer/porter/panser par Lui pour ensuite entendre la parole : *« Va, et toi, fais de même. »*

La façon dont Jésus a vécu, parlé et interagi avec ceux qu'Il rencontrait est fondamental pour comprendre à quelle pratique de la justice nous sommes appelés. C'est en l'écoutant, Lui la Parole vivante de Dieu, que nous pourrons partager, accepter les limites, renoncer à l'injustice, trouver notre place dans les projets de Dieu, pour sa gloire et pour le bien de notre prochain.

La pratique de la justice, un programme d'amour. Jésus nous appelle à aimer comme les prophètes aimaient le peuple d'Israël :

- dénoncer l'injustice,
- appeler à la repentance, avant tout personnelle,
- implorer la miséricorde de Dieu,
- exhorter chacun à suivre Ses commandements.

Oui, nous sommes appelés, à la suite du Christ, animés par le Saint-Esprit à pratiquer un **amour prophétique**¹, un amour qui dit la vérité avec grâce, un amour qui démasque le péché et qui offre la rencontre avec le Christ.

Exemple : c'est cet amour qui animait Desmond Tutu, archevêque anglican en Afrique du Sud, lorsqu'il a initié - dans un pays divisé par l'apartheid - les Commissions Vérité et Réconciliation ; c'est cet amour qui anime Denis Mukwege, prix Nobel de la Paix, quand il tente de mettre fin aux violences sexuelles qui touchent les femmes congolaises.

La pratique de la justice, un programme individuel. Et collectif. Dans un monde déchu, la pratique de la justice nous impose de nous désolidariser des générations perverses et de leurs œuvres. Cela apparaît dès la première prédication de Pierre. Cette prise d'écart, qui va souvent avec la repentance, est d'abord un acte individuel. Mais, en Église, elle peut devenir une pratique collective de la justice, une action commune comme on le voit dans les Actes et les épîtres avec l'apparition structurée des diaconies puis de la bienfaisance.

Un point d'alerte, quand la pratique de la justice envers les chrétiens n'est pas ou plus vécue au sein de la communauté. Souvent involontaire, cet oubli – qui peut apparaître à la suite de changements au sein de la communauté - nous expose à la critique légitime et aux ressentiments des oubliés de l'intérieur. Il ne devrait pas y avoir de pratique de la justice vers l'extérieur, notre action de bienfaisance, sans une diaconie forte des mêmes pratiques vers les frères et sœurs.

La pratique de la justice, l'expérience de la grâce.

L'expérience de la grâce transforme la manière et l'état d'esprit avec lesquels nous pratiquons la justice envers notre prochain et en particulier les plus pauvres. Pour nous qui savons que nous vivons parce que Dieu nous a donné Jésus, le pain vivant descendu du ciel, le partage du pain avec celui qui a faim prend une tout autre dimension : celle de la reconnaissance, de la joie et du témoignage.

Sauf à être insensé, celui qui est au bénéfice de la justice expiatoire du Christ, en dehors de tout mérite, ne peut pas s'accrocher à ce qu'il considère lui être dû. Impossible de rester enfermé dans la logique du donnant-donnant, puisque j'ai tout reçu sans rien mériter.

Agir en faveur de ceux qui sont plus faibles que soi prend une saveur tout à fait différente quand elle découle, comme avec Zachée, de la joie d'une rencontre personnelle avec Jésus.

C'est en saisissant la grâce de Dieu dans toutes ses implications que nous pourrons jouer pleinement notre rôle : pratiquer la justice en contribuant au bien de la société et des plus faibles, du cœur de nos Églises jusqu'au bout du monde.

¹ *L'Engagement du Cap* a su formuler leur caractéristique dans des termes qui disent l'essentiel : « L'amour dit la vérité avec grâce. Personne n'a davantage aimé le peuple de Dieu que les prophètes et Jésus. Cependant nul autre qu'eux ne l'ont mis plus honnêtement en face de la vérité de ses échecs, de son idolâtrie et de sa rébellion contre le Seigneur qui avait conclu une alliance avec lui. En agissant ainsi, ils ont appelé le peuple de Dieu à la repentance, pour qu'il puisse être pardonné et restauré en vue de servir la mission de Dieu. La même voix d'**amour prophétique** doit être entendue aujourd'hui, pour la même raison. »

Face à l'injustice nous avons certes besoin de prophètes qui dénoncent mais nous avons d'abord besoin de **prophètes qui aiment**. Si l'Église doit **faire entendre une voix prophétique** face à la pauvreté et à l'injustice aujourd'hui, il faut que ce soit une voix d'« amour prophétique ».

La pratique de la justice, témoignage de notre espérance

Pratiquer la justice, comme nous l'avons vu, s'ancre et se renouvelle dans la reconnaissance de l'œuvre accomplie à la croix par le Christ, notre justice. Mais à cette source répond une destination : notre espérance d'un lieu où la justice habitera avec nous, un lieu où « *cette même création sera libérée de la servitude de la corruption, pour avoir part à la liberté glorieuse des enfants de Dieu* » (Romains 8.21) : le Royaume de Dieu.

Notre pratique de la justice révèle le Royaume de Dieu, aujourd'hui caché, demain réalisé dans sa plénitude. Nous les attendons, ces nouveaux cieux et la nouvelle terre où la justice habitera (cf. 2 Pierre 3.13). « *Car le royaume de Dieu, c'est non pas le manger ni le boire, mais la justice, la paix et la joie, par le Saint-Esprit.* » (Romains 14.17)

Pratiquer la justice, c'est vivre les réalités du Royaume de Dieu maintenant. L'Église devient la communauté du Royaume de Dieu dès le temps présent. L'Église est l'expression du Royaume de Dieu dans ce monde déchu. En ce sens, la première Église des Actes en est un parfait exemple, elle qui attendait la réalité du retour du Christ incessamment. Idéal de partage, égalité entre tous, refus de toute forme d'injustice au sein de la communauté, l'Église des Actes est une ambassade du Royaume de Dieu, un espace où la pratique de la justice annonce la venue du Royaume de Dieu.

Conclusion

2000 ans après, on pourrait comprendre que cet élan enthousiaste se soit émoussé. Mais il ne doit en être rien. Car Jésus notre justice est le même, le Saint-Esprit ne s'épuise pas et les commandements de Dieu ne sont pas annulés.

Pratiquons la justice à l'égard des plus pauvres, ancrés dans la reconnaissance et la joie de celui qui se sait justifié par la grâce de Dieu, animé par l'amour d'un prochain avec qui nous partageons la même humanité, témoignant de notre espérance en Jésus-Christ, de Son retour glorieux et de l'avènement du Royaume qu'Il a préparé pour nous, ses élus.

Amen !